



Garde d enfant et vacances

Par Emilien02

Bonjour j' ai un jugement pour la garde de mon fils mineur avec les week end 1 3 et 5 et la moitié des vacances scolaire. Le jugement dit que j ai mon fils pendant les vacances scolaires les quinze derniers jours de juillet sachant que les vacances se terminent le 6 juillet est ce que j ai mon fils ce week end et après sa maman aura ses vacances avec lui du 6 au 20 où est ce que sa maman a du 1 au 15 juillet ? Merci pour votre réponse

Par ESP

Bonjour
"" sachant que les vacances se terminent le 6 juillet ""

Pouvez vous préciser ?

Par Emilien02

Excusez moi je voulais dire que les vacances débutent le 6 juillet

Par Indigo26

Bonjour Emilien,

"Le jugement dit que j ai mon fils pendant les vacances scolaires les quinze derniers jours de juillet sachant que les vacances débutent commencent le 6 juillet est ce que j ai mon fils ce week end".

Dans la mesure où la décision stipule que votre DVH s'exercera les 15 derniers jours de juillet , vous pourrez l'exercer du samedi 17 au samedi 31.

Concernant les w.e vous profitant :

le JAF a statué que vous pouviez bénéficier d'un DVH les 1er, 3ème et 5ème w.e. de chaque mois ; dans la mesure où la période des grandes vacances débute le 6 juillet au soir, votre DVH, les samedi 3 et dimanche 4 juillet vous profite.

Si, le JAF stipule, dans sa décision : "fin des classes", votre DVH durant le "w.e." peut s'exercer à compter du vendredi 2 juillet..... fin des classes.

Cdlt,